



4 nouveaux adhérents ont rejoint la Fédération française de la franchise

Rassemblant près de 180 réseaux soit 45 % des franchisés français, la Fédération française de la franchise a accueilli 4 nouveaux adhérents : [AFR Financement](#), centre de courtage en prêts pour les particuliers et les professionnels, [Domidom](#), centre de services à domicile pour les particuliers, [Quadro](#), réseau d'aménagement intérieur sur-mesure, ainsi que [Top Office](#), enseigne omnicanale et locale spécialiste dans la fourniture de services et produits pour le bureau. Le Collège des Experts accueille également un nouvel adhérent : Olivier Fouqueré ([Emprixia](#)), spécialiste en géomarketing et en études de marché.

AFR Financement ¹



Créé à Soissons en décembre 2014 (site pilote) par Nicolas Récamier, AFR Financement est un centre de courtage en crédits qui conseille et accompagne les particuliers et les professionnels dans la recherche de leurs financements en prêts immobiliers, prêts professionnels, regroupement de crédits, assurances emprunteurs et analyses patrimoniales. Le réseau de franchise, créé fin 2017, compte 10 agences en France dont 2 ont été ouvertes en septembre 2019.

« Depuis 2017, notre développement en franchise rencontre un vif enthousiasme, tant des candidats que des partenaires bancaires. Notre adhésion à la FFF nous permettra de continuer sur cette voie, nous apportant un panel d'experts, un réseau et la reconnaissance de notre implication au service des franchisés. » **Nicolas Récamier, Président-Directeur Général d'AFR Financement**

Domidom



Domidom propose depuis plus de 15 ans des services à domicile pour les particuliers afin de faciliter leur quotidien. Ils vont de l'entretien du domicile au jardinage, bricolage en passant par l'aide à la personne (courses, préparation des repas...). Aujourd'hui Domidom représente plus de 2 400 collaborateurs et 70 agences en France.

« La force de frappe de la franchise conjuguée à notre offre nous a permis de nous développer et de gagner en proximité avec nos clients. Adhérer à la FFF nous aidera à affirmer encore plus notre présence en France. » **Jean-Christophe Romersi, Directeur Médico-Social Orpea France, Président d'Adhap et Directeur Général de Domidom**

Quadro



Quadro est une enseigne d'ameublement et d'aménagement intérieur fondée en 1988. Elle est spécialisée dans le sur-mesure, et basée sur les métiers de l'ébénisterie et de la menuiserie. Depuis la fusion entre Quadro et Agem en 2019, le réseau de franchise compte plus de 50 points de vente partout en France et a comme objectif de couvrir rapidement l'ensemble du territoire national.

« Le marché de l'aménagement intérieur sur-mesure est en forte croissance et les consommateurs sont en demande d'une offre accessible. C'est pourquoi nous voulons démocratiser le sur-mesure avec une large expansion sur le territoire français. Pour nous, adhérer à la FFF fait partie de cette stratégie. » **Laurent Raymond, Directeur Général de Quadro**

¹ Enseigne adhérente « nouvelle franchise » :

- Ayant mis au point un concept, appelé à se développer par la franchise,
- Dont le concept a été testé et exploité dans au moins une unité pilote pendant un délai raisonnable,
- Dont la structure franchisante a été constituée depuis moins de 3 ans,
- Et dont le nombre de franchisés appartenant au réseau est de 2 minimum.

Top Office



Top Office est une enseigne spécialisée dans la sélection, l'approvisionnement et la commercialisation de services et d'articles pour le bureau, papeterie, consommables informatiques, mobiliers et équipements informatiques. L'enseigne s'adresse aux professionnels et particuliers en leur proposant plus de 30 000 références de fournitures et tous les services adaptés à leurs besoins.

« Adhérer à la FFF est une opportunité pour accélérer notre développement car cela nous permettra d'amplifier notre visibilité et notoriété au niveau local et de renforcer notre présence en France. » **Pierre Lelard, Directeur Général de Top Office**

Olivier Fouqué / Expert en géomarketing et études de marché



Olivier Fouqué est directeur chez Emprixia où il est spécialiste du marketing points de vente et du géomarketing depuis 2004. Il gère les études marketing et urbaines pour la distribution et le commerce : implantation, concurrence, dynamisation du centre-ville... Auparavant, il a travaillé pour la société Mercuriale et fut également directeur d'agences de la régie publicitaire Précom du groupe Ouest-France.

« Le secteur de la franchise est en pleine expansion et très dynamique. Je suis heureux d'accompagner petites et grandes enseignes dans leur stratégie marketing afin de les aider à se développer » précise-t-il.

Michel Bourel, Président de la FFF : « Nous sommes très heureux d'accueillir ces nouvelles enseignes, dans des secteurs très différents, ainsi qu'un nouvel expert, afin de les accompagner dans leurs activités et leur développement en franchise. »

Adhérer à la FFF, un engagement fort

Adhérer à la Fédération française de la franchise, c'est s'engager à respecter le Code de déontologie européen de la franchise promu par la FFF. En effet, chaque enseigne souhaitant rejoindre la FFF doit se présenter devant une Commission d'admission, composée d'au moins un administrateur et de permanents de la FFF, qui examinent notamment l'existence du savoir-faire, l'organisation de sa transmission, la rentabilité du concept, le sérieux et l'expertise du franchiseur en matière d'accompagnement et d'animation ainsi que ses perspectives de développement. En devenant membre de la FFF, l'enseigne témoigne de sa volonté de développer son réseau en bénéficiant de l'accompagnement de la Fédération.

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE

Depuis sa création en 1971, la FFF a une ambition : faire de la franchise le meilleur outil du développement du commerce moderne. Avec près de 180 réseaux adhérents sélectionnés notamment sur leur engagement à respecter le Code de déontologie européen de la franchise, représentant 45 % des franchisés français, la FFF est une interface essentielle entre pouvoirs publics, créateurs de réseaux, entrepreneurs et investisseurs. La franchise représente en France 2 004 réseaux de franchise, 75 193 points de vente franchisés, pour 62 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère près de 700 000 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs. www.franchise-fff.com

CONTACT PRESSE - CAP & CIME PR

Noémie MINSTER / Camille BRIQUET : 01 55 35 08 12
nminster@capettimepr.fr / cbriquet@capettimepr.fr

Pour retrouver la Fédération française de la franchise et suivre régulièrement toutes ses actualités : salons, événements, nouveaux adhérents, nouvelles formations, chiffres clés... c'est par ici : www.franchise-fff.com